



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Déplacement d'un commerce Aldi a Sedan (08)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

IMMALDI ET COMPAGNIE

Raison sociale

SAS

N° SIRET

37856863800043

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Clouet

Prénom(s)

Fabien

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la démolition d'un bâtiment existant (ancien commerce de type supermarché) et la construction d'une surface commerciale sous enseigne ALDI.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer un supermarché nouvelle génération. Le nouveau magasin permettra de proposer un aménagement intérieur optimisé grâce à des allées larges et libres de tout obstacle. Le projet est également l'occasion d'apporter des améliorations notables à tous points de vue : installations énergétiques plus économiques et panneaux photovoltaïques en toiture / architecte proposant de larges murs rideaux et laissant davantage entrer la lumière naturelle dans le point de vente, façades plus modernes pour un bâtiment qui permettra d'être bien inséré dans son environnement / Aménagements paysagers extérieurs plus qualitatifs, stationnement perméable en pavés drainants et favorisation d'un mode de déplacement doux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le terrain est actuellement occupé par une surface commerciale destinée à être démolie. Le site sera aménagé en plusieurs phases :

1. Réalisation d'un plan de gestion des déchets de démolition, d'étude d'identification des réseaux et diagnostic de plomb et d'amiante ;
2. Déconstruction du bâtiment existant + des imperméabilisations ;
3. Évacuation des déchets de démolition et traitement dans les filières réglementaires adaptées ;
4. Remise en état du site ;
5. Construction du magasin, des espaces de parking, des utilités et aménagement des espaces verts.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le projet de magasin ALDI accueillera des clients souhaitant s'approvisionner en denrées et en produits non alimentaires.

Le parking sera propriété de ALDI MARCHE lors de l'exploitation du magasin. Les places de stationnement seront au nombre de 80, dont 3 places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) dont 1 électrique. Des places affectées aux véhicules électriques sont prévues, elles sont au nombre de 4, pour les places classiques. Il est également prévu de prééquiper 12 places pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Une zone de stationnement protégée pour les deux roues est aménagée sous l'auvent à proximité de l'entrée du magasin.

Trois accès routiers au site de projet sont prévues : Boulevard Chanzy, rue Labauche et rue du Général Dubois.

Deux accès dédiés aux piétons sont prévus : Boulevard Chanzy et Avenue Léon Charpentier.

La rotation des camions de livraison se fera sur le site via l'accès sur le boulevard de Chanzy.

Aucune manœuvre sur le domaine public n'est nécessaire.

Les espaces de terrain libre seront engazonnés et agencés d'arbres et de prairies.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de la parcelle	(m2, 8142)
Nombre stationnement	(unités, 80)
Surface bâtie	(m2, 1814)
Surface espace vert	(m2, 2833)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E ° ' " Lat. : °N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La plus proche de ces ZNIEFF est localisée à 2,4 km du projet: Ballastières de Donchery.
En zone de montagne ?	☐	☒	La montagne se situe à 8 km au nord.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Aucune zone d'arrêt de protection biotope n'est identifiée à proximité du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	Le littoral se situe à plus de 300 km du projet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le parc naturel régional le plus proche se situe à 10 km au nord-ouest.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Le site est localise en dehors du tampon de bruit de la voir ferree au sud.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Aucun Monument historique, site inscrit a proximite du site d'etude. Le projet n'est pas concerne par la PSMV du centre ville de Sedan.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une delimitation ?	☐	☒	Le projet se situe en dehors des zones humides bibliographique. Le projet est localise en zone urbaine.
Dans une commune couverte par un plan de prevention des risques naturels previsibles (PPRN) ou par un plan de prevention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune de Sedan est concernee par un PPRI : Le PPRI Meuse Amont I.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Le PPRI Meuse Amont I a ete approuve le 01/12/2003.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Aucun SIS, site BASOL ou BASIAS n'est recense sur le site d'etude.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le perimetre du projet n'est pas concerne par des perimetres de protection de captage (Le captage d'eau potable le plus proche se situe a 3,3 km au sud.) ou une Aire d'Alimentation de Captage (La plus proche est l'AAC des champs captants de Balan est localisee a 1,8 km a l'ouest du projet).
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Aucun site inscrit ne se situe a proximite du projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	La plus proche est située à 4,6 km et correspond à la ZPS Plateau Ardennais (FR2112013).
D'un site classé ?	☐	☒	Aucun site classé ne se situe à proximité du projet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau de volume important (5m ³ par an). De plus il s'agit d'un déplacement de commerce ainsi les prélèvements d'eau sont d'ores et déjà existants.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Aucun drainage ou modification des masses d'eau souterraines n'est à prévoir.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet n'est pas excédentaire en matériaux. Les déchets de démolition seront évacués vers les filières adaptées. Il respectera l'équilibre déblais-remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet n'est pas déficitaire en matériaux. Il respectera l'équilibre déblais-remblais.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Aucune ressource naturelle du sol ou du sous-sol ne sera utilisée.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet n'est pas de nature à porter atteinte à des espèces de ZNIEFF ou inscrites dans les Natura 2000. Il se localise sur un site artificialisé et aménagé dans une zone commerciale et urbaine.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Il n'existe aucune ZPS ou ZSC à proximité du site d'étude. Sept zones Natura 2000 sont présentes dans l'aire d'étude éloignée du projet (15 km). La plus proche est située à 4,6 km et correspond à la ZPS Plateau Ardennais (FR2112013).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Aucune consommation d'espaces forestiers, agricoles ou maritimes car le site est entièrement aménagé et artificialisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Aucun PPRT n'est en cours sur le territoire communal. Une canalisation de gaz naturel se situe à 1 km. Aucune infrastructure dangereuse n'est identifiée à proximité du site. Aucun SIS, site BASOL ou BASIAS n'est recensé sur le site d'étude. Aucune ICPE au sein du périmètre de 500 mètres
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Un PPRi sur la commune mais site non concerné Un TRI sur la commune, mais aucun risque identifié Projet localisé au sein des zones soumises à risque d'inondation de cave Aucun PPR Mouvement de terrain sur la commune Risque faible concernant l'exposition au séisme et l'exposition au radon
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet n'engendre pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet n'est pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Trafic supplémentaire lié à la venue des clients, du personnel et des camions de livraison. Les déplacements d'engins en phase de travaux seront sources de trafic temporaire. La hausse du trafic est à nuancer car il s'agit d'un déplacement de magasin.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Seule l'utilisation des véhicules motorisés engendrera du bruit notable qui est à contraste avec le bruit déjà ambiant zone commerciale. La phase travaux engendrera du bruit (engins).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Le projet se situe à distance de la voie ferrée (classée voirie bruyante).
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Le projet ne sera pas source d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Aucune source de nuisance olfactive n'est à noter aux alentours du projet.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Aucune vibration n'est attendue en phase d'exploitation. Les seules vibrations attendues seront dues aux travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Aucune source de vibrations n'est à noter aux alentours du projet.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le site de projet disposera d'un éclairage uniquement pour le magasin et le stationnement. Les commerces seront éteints en dehors des heures d'ouvertures.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	Le projet est concerné par l'éclairage public de la voirie.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Le projet ne prévoit pas la construction d'activités génératrices de pollution de l'air à l'exception du très faible trafic routier supplémentaire (déplacement de magasin) qu'il entraîne.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Les seuls rejets liquides correspondent aux eaux usées (réseau eaux usées) et pluviales (infiltration).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	Les eaux pluviales seront infiltrées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Aucune production de déchets dangereux n'est prévue par le projet. L'exploitation du projet générera de la production de déchets divers qui seront pris en charge par les filières adéquates : - production de déchets ménagers non dangereux ; - production de déchets verts liés à l'entretien des espaces verts.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le projet s'insère en zone mixte commerciale et d'habitats ainsi aucune incidence n'est attendue.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet n'engendre pas de modification sur les activités humaines. Le bâtiment existant, destiné à l'alimentation humaine sera remplacé par un supermarché proposant des denrées alimentaires et autres produits de la vie quotidienne. L'usage du sol reste destiné à une activité commerciale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet existant ayant des effets cumulés n'a été identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucune incidence n'est attendue

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Reutilisation des terres lors des opérations de décapage des terrains pour les aménagements d'espaces verts (mesure de réduction technique R2.1.c) ;

- Eviter les mouvements de terres et les passages répétés et inutiles des engins de travaux pouvant entraîner des modifications sur le ruissellement des eaux notamment au droit des ouvrages de gestion des eaux pluviales (mesures de réduction technique R2.1a et géographique R1.1a) ;
- Le pétitionnaire s'engage à proscrire l'utilisation des produits phytosanitaires nuisibles aux milieux aquatiques (mesure d'évitement technique E3.2.a) ;
- Logique de bassins versant à prendre en compte dans la conception des ouvrages hydrauliques du projet (collecte, stockage et rétablissement à l'exutoire), assurer la transparence hydraulique du projet.
- La gestion des matériaux sera optimisée en cherchant à avoir un équilibre déblais-remblais.
- Infiltration des eaux pluviales
- Implantation de panneaux solaires en toiture
- Création d'un local "velos" ;
- Création de places de stationnement pour véhicules électriques (5 places) et pré-équipées (12 places) ;
- Chauffage par pompe à chaleur ;
- Implantation à proximité d'un arrêt de bus ;

Création d'espaces verts sur 2000 m² soit 24,9 % + 27 arbres plantés

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, le projet n'est pas de nature à faire l'objet d'une évaluation environnementale. Le projet respecte les différents documents d'urbanisme. Le projet n'est pas de nature à porter atteinte à la biodiversité ou à engendrer des impacts supplémentaires sur la santé humaine ou l'environnement. Il n'entraîne aucune consommation de terres agricoles, de milieux naturels et n'impacte pas les activités humaines. Le projet permettra aux clients de profiter d'un commerce alimentaire de proximité.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Clouet

Prénom Fabien

Qualité du signataire Responsable de developpement

À Dammartin en Goele

Fait le 20-05-2025 /



Signature du (des) demandeur(s)